



## Dates a retenir

22 Novembre et 27 décembre  
Église Notre-Dame : Foire aux Livres

Téléthon Cantonal les 5-6 décembre  
salle des Douits de Carteret

Du 1 au 24 décembre Quinzaine  
commerciale de Noël organisée par  
l'Association des Commerçants

Train du Père Noël : arrivée à Port-  
bail le 21 décembre à 15h30. Dé-  
part de Carteret 15h

Concours de recettes et Marché de  
Noël le 14 décembre à 14h organi-  
sés par l'Association des Commer-  
çants

Concours de sapins où de décora-  
tion de Noël installés dans le bourg  
à partir du 13 décembre

Pot du Cul de l'An le 30 décembre

Renseignements et inscriptions

Office de Tourisme :  
0233040307

### Dans ce numéro :

Le patrimoine à l'honneur	1
Le Mot du Maire	1-4
Des sapins dans les hameaux	1
Conseil Municipal	2-3
Permanences du Conseiller Général	2
Présentation des agents administratifs dédiés aux écoles	3
La Médiathèque a un nom	3
Laissez les trottoirs aux piétons	3
Richard Yver ... Premier Maire Honoraire de Port-Bail	4
Attention aux Fuschia	4
Questionnaire sur « Qu'attendez- vous du futur site Internet de Port-Bail »	Encart

## PORT-BAIL PASSION

*Une équipe passionnée pour une ville passionnante*

### Les Portbaillois fiers de leur patrimoine...

#### Application d'une promesse électorale :

Lors de la campagne électorale, nous avons indiqué que le petit patrimoine faisait partie de nos préoccupations et qu'à ce titre nous ferions notre possible pour restaurer un lavoir, un calvaire, un four etc....

C'est à ce titre que quelques conseillers municipaux (MM Roualle, Létang, De smet et Picot) aidés de 4 Portbaillois passionnés (MM Ruault, Lelyon, Adam et Lemaréchal) se sont mis en tête de restaurer le lavoir situé sur le ruisseau du Quesnay (route de Barneville).

Il a d'abord fallu nettoyer puis curer, refaire quelques parties

et pour finir embellir. Travail difficile mais allégé par la bonne humeur entre les compagnons.

Il est à noter et, c'est extrêmement regrettable, quelques actes de vandalisme ; si ces personnes pouvaient penser à tous les moments difficiles passés par des générations de femmes pour laver leur linge et ce par tous les temps ; quand aujourd'hui il suffit d'appuyer sur un bouton et attendre...ce n'est plus la même « corvée ».

C'est à partir de 1849 (2<sup>nd</sup>e république) et l'épidémie de choléra que l'état a encouragé la construction de lavoirs. Il en



Une équipe de passionnés qui ont décidé de mettre en valeur l'histoire de leur commune.

existe de toutes sortes : couverts, avec cheminée ou simples comme celui qui nous intéresse.

Il est gratifiant pour la commune comme pour ces 8 personnes, d'entendre les commentaires de personnes s'extasiant de la beauté retrouvée de ce petit édifice qui joua un grand rôle dans la vie de beaucoup de Portbaillois.

Leur nouveau projet, est un second lavoir se trouvant en amont du ruisseau, puis ...et puis ... Au fait vous connaissez peut-être un site qui mériterait un petit coup de nettoyage et de mise en valeur, alors si vous vous sentez l'âme d'un restaurateur n'hésitez à prendre contact avec eux, Port-bail est vraiment passionnant, il mérite notre ... votre attention.

## Le Mot du Maire

### Chers concitoyens

Le calme actuel de notre petite cité contraste avec les précédents mois de grande activité.

Certes, il y a bien le bruit inhérent à l'effacement des réseaux qui s'effectue rue Barbey d'Aurévilly et les voies adjacentes, le chantier de la rue Asselin qui va se poursuivre en 2009 et qui permettra à cette section de voie de s'inclure dans le tissu urbain et d'autre chantiers en cours.

Mais parallèlement à tous ces travaux, le conseil municipal dans son ensemble, se préoccu-

pe de la poursuite des projets mis à l'étude: Le Plan local d'Urbanisme, ( P.L.U.), Le port, la maison d'accueil pour autistes, le centre de remise en forme, la requalification de la plage et la zone artisanale. (suite page 4)



## Mon beau sapin ...

Comme tous les ans, les services techniques vont poser des arbres de Noël sur le territoire de la Commune. Il est demandé aux familles de participer ensemble à la décoration de ces sapins et embellir ainsi, la commune pour les Fêtes de Noël. Par avance merci !

## Le Conseil Municipal déjà en 2009 pour des décisions à prendre ... maintenant



**Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 4 novembre. Port, tennis, bibliothèque, scolarité, évoqués dans un programme bien chargé**

### Permanences

**de Dieudonné RENAUX  
Votre Conseiller Général**

Elles se tiennent en Mairie de Port-Bail  
de 10h à 12heures aux dates ci-dessous :

**2008** : 29 novembre et 20 décembre

**2009** : 24 janvier, 28 février, 28 mars,

2 mai et 6 juin

Les rendez-vous sont à prendre en  
mairie (02.33.87.52.00)



Le désensablement coûte 50 000€ par an aux plaisanciers

### Service du port

#### Tarifs portuaires

La commission du port a proposé au conseil un réajustement des tarifs portuaires pour se rapprocher de ce qui se pratique dans les ports voisins. L'augmentation des tarifs est en moyenne de 3,85% et sera applicable 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010 et après approbation de ceux-ci par le conseil portuaire, qui se réunira le 10 décembre 2009. Création d'un tarif hors saison pour les plaisanciers intéressés par les places disponibles sur le cat-way.

#### Budget 2009

Le fonctionnement (137 123 euros) est en augmentation dû principalement par les coûts de plus en plus importants liés au désensablement de l'entrée du port et du chenal ainsi qu'au recrutement d'un agent territorial.

L'investissement (109 163 euros) est essentiellement prévu au remplacement du ponton visiteur. Ces budgets sont bien sûr en équilibre dépenses-recettes.

#### Création d'un poste d'agent portuaire à temps partiel

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'État a transféré le surveillant de port au département. Le Conseil Général assume les missions de police portuaire et, au 1<sup>er</sup> janvier 2009 transfère les missions d'exploitation à la commune.

En conséquence, pour que le responsable de port continue à assurer ses fonctions, le Conseil, à l'unanimité, décide de créer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, un poste d'agent portuaire à temps non complet (21 h 30). Cet agent sera rémunéré sur le budget du port.

### Nouveaux tarifs pour le Tennis Gymnase

La commission des sports propose au conseil d'appliquer les tarifs ci-après :

Forfait annuel de 50 euros : pour les habitants de la Côte des Isles (CCCI), aux propriétaires à Port-Bail et leurs conjoints et aux membres du club de tennis de Port-Bail.

Forfait annuel de 100 euros : pour les autres personnes.

Forfait vacances : 1 semaine 25 euros, 2 semaines 40 euros, 3 semaines 55 euros.

Tarif horaire : 7,50 euros pour les habitants de la Côte des Isles, aux propriétaires à Port-Bail et leurs conjoints et les membres du club de tennis de Port-Bail, 9 euros pour les autres personnes. Les jetons lumière sont supprimés.

Les cours et le gymnase sont gratuits pour les mineurs habitant Port-Bail ou en résidence secondaire à Port-Bail.

### Bibliothèque-Médiathèque

#### Dénomination

La population ayant été consultée pour nommer la bibliothèque-médiathèque, 88 noms ont été proposés. Le conseil a suivi le choix des Portbailais en retenant " *La grange aux livres*" qui a été citée 8 fois (voir notre article page 3)

#### Agrément des personnes bénévoles

Mmes Lesventes Noëlle, Auf-ray Caroline, Marie Karine, Lorgeaux Nadine, Coelembier Monique, Lafaye Danièle font partie des personnes qui viennent bénévolement participer au fonctionnement de la bibliothèque.

### Tarifs

La commission des affaires culturelles est chargée d'étudier et de proposer des tarifs à appliquer pour les enfants de l'APEP93 et de la colonie Sainte Marie lors d'un prochain conseil municipal.

### Système d'information géographique des réseaux de la commune

La commune désire se doter d'un système d'information avec base de données de tous les réseaux existants pour faciliter la tâche des entreprises lors de travaux futurs. Monsieur le Maire va lancer une consultation d'appel d'offres ainsi qu'une demande de subvention.

### Affaires scolaires

#### Classe transplantée

Une classe de CE1 va effectuer un séjour médiéval du 2 au 6 mars. Pour permettre la réalisation du projet, une subvention de 57,78 euros par enfant (15 enfants concernés) est attribuée. Les membres de la commission des écoles regrettent de ne pas avoir été informés de ce projet.

#### Service d'accueil des élèves en cas de grève

La loi oblige la municipalité à mettre en place un service d'accueil des enfants lorsque au moins 25% des enseignants ont l'intention de faire grève.

Il a été décidé de solliciter la CCCI pour faire appel au personnel compétant qui assure le périscolaire et le CLSH.

### Financement "Havre des arts 2009"

Le Comité d'Animation Portbailais ne souhaite plus organiser cette manifestation culturelle en 2009 pour laquelle elle consacrait 1500€ sur le budget



## Conseil ... suite

reçu par la commune. Afin de pérenniser ce Festival des Arts qui vient de fêter son 10<sup>ème</sup> anniversaire, une association est en cours de formation. Cette manifestation se déroulant maintenant sur l'ensemble de la Côte des Isles, une subvention va être demandée à la CCCI. En cas de refus, la commune s'engage à verser une subvention de 750 euros et la commune de Barneville-Carteret sera sollicitée pour la même somme.



Cet été le 11<sup>ème</sup> Festival « Havres des Arts » se déroulera dans toute la Côte des Isles

**Prochain Conseil le mardi 16 décembre 2008 à 20h30**

**S.V.P. Les trottoirs sont faits pour les piétons !**



*Il n'est pas rare de voir dans la commune des automobilistes indécents qui confondent trottoirs et zones de stationnement. Il est vrai qu'en plus, le risque de procès verbal en dehors de la saison estivale est réduit et donc ces actes d'incivilités ne manquent pas. Il y a des Portbaillois âgés, voir invalides ou simplement de jeunes mamans avec des poussettes pour qui descendre du trottoir est dangereux ... à cause d'autres voitures qui elles circulent. Nous sommes en droit de verbaliser ces infractions ... cela serait dommage d'en arriver*

## Les « Dames » de l'école ...

Nombreux sont celles et ceux qui aimeraient retourner quelques années en arrière... sur les bancs de l'école... pour d'autres c'est plutôt dans la cour de récré ! Certains ont ce privilège de revivre au quotidien toute la magie de l'enfance.

C'est au cœur de l'école que nous vous emmenons ce mois ci afin de connaître un peu mieux celles qui s'occupent de nos chères têtes blondes en corrélation avec les enseignants.

**Jacqueline Cornière, Monique Laurent, Aline Vrac, Murielle Cottebrune, Paulette Bosquet et Yvette Duchemin ...** sont toutes employées par la commune (elles

possèdent le grade d'adjoint technique, d'ATSEM ou bénéficient d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi). Elles s'appliquent à aider les enfants de diverses manières. Monique et Jacqueline travaillent exclusivement à l'école maternelle. Leur rôle est avant tout de préparer les activités proposées aux enfants (peinture, gommettes, découpage, etc.) mais aussi de les aider dans toutes leurs tâches (aux toilettes, à la cantine,...). Les journées sont donc très rythmées mais aussi très variées. Yvette escorte les élèves qui prennent le transport scolaire.

Jacqueline et Murielle travaillent à l'école primaire. Elles accompagnent les élèves en

## Les Portbaillois baptisent leur Médiathèque.

Nous avons sollicité les habitants pour qu'ils puisent dans leur imagination, et nous proposons un nom pour leur Bibliothèque-Médiathèque ... et bien nous n'avons pas été déçus ... 88 noms ont été proposés. Si le Conseil, par 11 voix sur 18 a décidé de choisir

« **La grange aux Livres** », 5 autres conseillers avaient une préférence pour « **Havre des Livres** » (MM. Flambard, Martine, De Smet, Malenfant et Leforban), quand à Serge Laidet il préférerait « **Les Pages de Montfiquet** » et Denis Lelyon aurait choisi « **Portmedia** ».



Jean François Legrand Président du Conseil Général lors de l'inauguration de la Médiathèque cet été

Pour vous montrer toute l'imagination des Portbaillois, voici quelques autres noms proposés ... pardon de ne pas les citer tous par manque de place: Livres Li-bres, la Halle aux Livres, Délice de Livres, des Livres

et moi, l'Ivresse de lire, Re- ceuils émoi, Mètres d'Œuvres, Délire et des livres, au Partage des mots, au Millefeuille Cotentinois, l'Obione et la salicorne, le Havre du mot passant, l'écume des livres, l'Ivre du Vent, Livres aux Trésors, Mieux lire à Port-Bail, du Vent dans les pages, l'Ancre aux livres ... et tous les autres.

classe d'intégration scolaire (CLIS) au car le matin et le soir, surveillent la cantine et bien-sûr gardent les locaux propres.

Paulette Bosquet (n'apparaît pas sur les photos) est, quant à elle, basée au collège et travaille plus particulièrement pour la restauration scolaire. C'est en effet le collège qui fournit les repas aux deux autres écoles.

Certes, travailler avec les enfants réclame à ces dames beaucoup de patience. Mais c'est de la bouche de toutes un métier enrichissant. Elles se sentent bien souvent récompensées par les enfants. Comme me le confiait Aline qui n'exerce son métier

que depuis quelques mois : « J'ai hâte de le découvrir ». Il est également essentiel d'avoir un bon relationnel car elles sont amenées à côtoyer les professeurs, les élèves et leurs parents. Alors continuez, Mesdames, à choyer nos chérubins avec vos sourires comme vous le faites... Tout simplement parce qu'ils le valent bien !



Primaire

Maternelles



Car

## PORT-BAIL PASSION

Une équipe passionnée pour une ville passionnante

Mairie de Port-Bail

2 rue Lechevalier 50580

Tel:02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : portbailpassion @ aol.com

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme

## Le Mot du Maire suite ...

Concernant le PLU, il arrive dans sa phase finale et le bureau d'étude termine sa rédaction en tenant compte des recommandations des services de l'Etat

Concernant la maison des artistes que beaucoup de familles concernées attendent, le dossier est à l'étude au SSDAS. D'après M. le directeur de ce service que j'ai rencontré, son implantation pourrait ne plus être à Port-Bail mais dans le centre Manche vers St Lô. C'est regrettable eu égard à l'espoir que les familles intéressées portaient à ce beau projet quasiment finalisé. J'espère que l'affaire n'est pas terminée.

Le Port en eau est en bonne voie, ses études se terminent avec le Conseil Général, les services de l'Etat et l'Atelier du Canal.

Le centre de remise en forme du Domaine des Pins. Les études de faisabilité sont terminées. Reste à démontrer à la DDE que cet espace pourvu de voies, électricité, eau, assainissement et entouré d'habitations denses et anciennes, est bien urbanisé !

## Richard Yver nommé Maire ... Honoraire

Le 13 septembre dernier, la municipalité a invité les Élus et les personnels municipaux à une première pour la Commune: la nomination sur décision du Préfet de la Manche, de Richard Yver au titre de Maire Honoraire.

Guy Cholot a pour cette occasion retracé le parcours de son prédécesseur, et ses 25 années passées au service de la commune, de sa vie professionnelle au service de l'éducation nationale et au service des collégiens pendant plus de 30 ans, et enfin au service des autres avec une vie associative des plus remplies.

Élu Conseiller Municipal en 1983 sous le mandat de Bernard Gérard, puis adjoint délégué aux fêtes et animations sous la houlette de Henri Vally qui souhaitait mettre en place

des événements qui aujourd'hui encore sont majeurs dans le Canton. Claude Boury le nomme 2ème adjoint en 1995 et il accède au poste de Premier Magistrat de la Commune en 2001 avec un 1er adjoint à l'avenir tracé : Guy Cholot.

Celui-ci souligna « **la compétence, la rigueur, la sensibilité le tout doublé d'une intelligence vive de cet homme au service des autres** ». Il associa également Christine son épouse à cet hommage et pour les mêmes valeurs qu'elle partage avec Richard Yver, le premier Maire Honoraire de Port-Bail.

C'est avec émotion qu'il reçut sa nouvelle écharpe tricolore, comme celle qu'il a portée fièrement pendant ces 7 dernières années, et qu'il prononça son discours ou il évoqua les joies et difficultés de sa mission

La requalification de la plage. Les travaux vont se dérouler sur une période de dix années après l'assainissement collectif. Nous aurons l'occasion de solliciter votre avis par l'intermédiaire des associations existantes.

La zone artisanale est la compétence de la Communauté de communes. Son étude se poursuit.

Voilà, chers concitoyens, quelques uns des grands rendez-vous qui nous attendent. Nous pouvons vous assurer qu'avec votre soutien, nous mettrons toute notre énergie à concrétiser ces projets indispensables à l'économie locale et intercommunale.

Guy Cholot, Maire.

## Attention aux Fuchsias ...

Par arrêté du Ministre de l'Agriculture, il s'avère que cette plante par ailleurs du très bel effet est dans certains cas contaminée par l'acarien *Aculops fuchsiae* Keifer classé organisme nuisible. L'arrêté stipule que les propriétaires de jardins ou les collectivités locales doivent laisser les agents du Service Régional de la Protection des Végétaux inspecter les propriétés en vue de vérifier si ce parasite est présent et si c'est le cas, de prendre les mesures qui s'imposent. Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur le site: [www.feredec-bretagne.com](http://www.feredec-bretagne.com)



Dieudonné Renaux Conseiller Général et Jean Paul Gosselin Président de la CCCI ont ensuite, au cours du vin d'honneur pu féliciter leur ... maire.

Autour de Christine et Richard Yver, de gauche à droite : Bernard Gérard, Maryvonne Anquetil Médaille du Travail, Jacqueline Cornière Médaille du Travail, Guy Cholot, Dieudonné Renaux, Monique Laurent Médaille du Travail, Jean Paul Gosselin Bernard Gosselin Médaille du Travail et son épouse Liliane

